



# **Acte 2 Agenda 21 2017/2020**

**Annexe – Délibération CM 20juin 2017**

**Tableau référentiel RSO**

## Tableau référentiel des actions RSO intégrées au plan d'actions de l'Agenda 21

L'évaluation Afaq 26000 menée par l'afnor en mars 2016 a évalué la Ville à un niveau 3 (sur 4) **Confirmé**. Un rapport de préconisations d'une 100 aine de pages a été remis. Sur cette base, un tableau d'actions concrètes a été élaboré par la Direction Performance et Territoire durable et soumis à débat lors du séminaire des cadres de mars 2017.

Ce tableau est maintenant utilisé pour alimenter l'acte 2 de l'Agenda 21. L'objectif est bien de croiser les démarches pour n'en faire qu'une.

Le tableau ci-dessous présente alors les actions RSO et leur intégration (ou pas) dans l'Agenda 21.

### Légende :

Les actions marquées en couleur, sont celles identifiées comme prioritaires lors du séminaire de l'encadrement intermédiaire du 16 mars 2017.

### **Codification RSO :**

- Exemple : 3.1.A.**P** = classement des **P**réconisations AFNOR traduites en **A**ctions = 3.1.A.**A**

### **Codification A21 :**

- Exemple : 1.3.2.1



1 = Cible 1
3 = 3 <sup>ème</sup> Défi
2 = 2 <sup>ème</sup> grand projet
1 = action 1

## 1<sup>er</sup> Défi : Qualité de vie urbaine

→ 22 actions RSO dont 15 intégrées à l'A21

<b>Grand projet : Urbanisme durable</b>		<b>Pilotage : Direction Aménagement et grands travaux, Patrimoine et cadre de vie</b>
<b>Préconisations de l'évaluateur AFNOR</b>	<b>Actions possibles par Le Bouscat (formation RSO 2017)</b>	<b>Action inscrite à l' A21 2017/2020</b>
3.1.A.P : Gérer le risque d'éloignement entre le stratégique et l'opérationnel en matière d'urbanisme (métropolisation).	3.1.A.A : Renforcer les retours d'expérience sur les programmations pour réduire ce risque. Formaliser les souhaits du conseil municipal en matière d'évolution urbanistique et paysagère dans un document cadre.	OUI action 1.1.1-1
3.1.B.P : Développer une stratégie sur la question des paysages.	3.1.B.A : Exploiter l'étude des paysages de 2013 pour élaborer une délibération spécifique sur le sujet et décliner un outil de type Charte paysagère.	OUI action 1.1.1-1
3.2.B.P : Mettre en place une méthodologie permettant de systématiser les concertations.	3.2.B.A : Expérimenter le recours au tirage au sort de riverains/ usagers dans le cadre des dispositifs de concertation liés au projet d'urbanisme ou d'aménagement. Elaborer et partager une « boite à outil » de la participation pour les projets d'aménagement/urbanisme.	NON
3.2.C.P : Réfléchir aux actions à mettre en œuvre face au faible taux de participation aux enquêtes PLU pilotées par Bordeaux Métropole (communication, techniques d'animation). L'ajout d'une dimension intergénérationnelle serait une cible à atteindre.	3.2.C.A : Mener la réflexion avec Bordeaux métropole pour diversification des modes de communication et de concertation non réglementaires.	NON
3.3.A.P : Compléter les approches de quartier actuels par une dimension quartier durable : ex un Agenda21 de quartier.	3.3.A.A : Mettre en place un groupe de travail citoyen pour tester un Quartier durable/eco-quartier.	NON Mais réflexion possible : action 1.1.1-3
3.3.C.P : L'atteinte des 25% de logements sociaux doit être une priorité.	3.3.C.A : Identifier les freins à l'atteinte de ce résultat et élaborer un plan d'actions ad hoc.	OUI Action 1.1.1-1
7.1.A.P : Etre vigilant sur le maintien des espaces verts – équilibre fragile (50% actuellement)	7.1.A.A : Suivre cet indicateur afin de prendre les actions de prévention adéquates ou définir un %age souhaité..	NON Pas d'étude prévue pour renseigner cet indicateur

<b>Grand projet : Déplacements alternatifs</b>	<b>Pilotage :</b> Direction Aménagement et grands travaux, Patrimoine et cadre de vie	
<b>Préconisations de l'évaluateur AFNOR</b>	<b>Actions possibles par Le Bouscat (formation RSO 2017)</b>	<b>Action inscrite à l' A21 2017/2020</b>
6.4.A.P : Une stratégie plus explicite sur le partage de la voirie doit être partagée avec les citoyens et les acteurs locaux.	6.4.A.A : Clarifier la position/l'engagement de la Ville en matière de déplacement et de transport : Quelle place à la voiture ? Quelle place aux modes doux ? Formaliser une stratégie et un programme actions.	OUI Actions : 1.1.2-1 1.1.1-2 1.1.2-3
6.4.C.P : Vérifier systématiquement l'accessibilité des activités par les transports publics ou les transports doux.	6.4.C.A : Instaurer un indicateur de suivi sur cet aspect : %age des activités de la commune accessibles par les transports publics/doux.	NON Indicateur non enseignable mais partiellement recouvert par les indicateurs du PAVE (plan d'accessibilité voirie : action 1.1.2-4)

<b>Grand projet : Santé</b>	<b>Pilotage :</b> Direction des Solidarités Territoriales	
<b>Préconisations de l'évaluateur AFNOR</b>	<b>Actions possibles par Le Bouscat (formation RSO 2017)</b>	<b>Action inscrite à l' A21 2017/2020</b>
4.7.D.P : Expliciter la politique municipale en matière de prévention en santé publique, en cohérence avec le plan local de santé de Bordeaux Métropole et le plan régional de l'ARS.	4.7.D.A : Proposer une politique publique formalisée sur ce sujet et soumettre à délibération.	OUI 1.1.3-1 1.1.3-4 1.1.3-5
4.7.B.P : Renforcer le relai du plan national nutrition et santé et du programme de lutte contre le gaspillage alimentaire auprès de tous les acteurs concernés.	4.7.B.A : Avec l'aide des parties prenantes les plus pertinentes sur le sujet, développer des supports de sensibilisation et les actions pour s'inscrire plus activement dans le PRSE (plan régional de santé environnementale)	OUI Mais dans GP Alimentation (action 2.4.22) et GP Ecocitoyenneté

<b>Grand projet : Ecocité</b>	<b>Pilotage :</b> Direction Aménagement et grands travaux, Patrimoine et cadre de vie	
<b>Préconisations de l'évaluateur AFNOR</b>	<b>Actions possibles par Le Bouscat (formation RSO 2017)</b>	<b>Action inscrite à l' A21 2017/2020</b>
9.2.B.P : Mettre en place une mesure de la qualité du cadre de vie.	9.2.B.A : Se concerter avec les acteurs concernés pour avoir une définition partagée de ce qu'est un cadre de vie de qualité avec des caractéristiques communes et construire un outil d'évaluation sur la base de ces caractéristiques.	OUI action 1.1.1-3 (mais restrictif : étude satisfaction des usagers sur l'entretien de la ville)

3.7.C.P : Etablir une stratégie prospective en matière d'équipements publics dans le cadre de l'Acte 2 de l'A21 (avec des priorités issues de la concertation)	3.7.C.A : Identifier les expertises nécessaires à ce type de réflexion et lancer un appel à candidature pour organiser un groupe de travail « citoyen » sur le sujet animé par un élu.	NON
3.8.A.P : Tester le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)	3.8.A.A : Organiser une simulation. Réactualiser le PCS suite à la métropolisation.	OUI action 1.2.4-4
4.8.C.P : La connaissance des Plans de Prévention semble faible au sein du management et des acteurs locaux.	4.8.C.A : Sensibiliser les agents et les acteurs locaux aux différents plans de prévention des risques mis en place.	OUI action 1.2.4-4

<b>Grand projet : Milieux Préservés</b>	<b>Pilotage :</b> Direction Performance et Territoire durable	
<b>Préconisations de l'évaluateur AFNOR</b>	<b>Actions possibles par Le Bouscat (formation RSO 2017)</b>	<b>Action inscrite à l' A21 2017/2020</b>
5.3.B.P : Développer une approche pédagogique auprès de la population sur les sujets de la conservation de la biodiversité et de la préservation des milieux et des ressources.	5.3.B.A : Développer des supports de sensibilisation à mettre à disposition des acteurs du territoire les plus à même de relayer l'information vers les populations cibles.	OUI 1.1.5.1
5.3.C.P : Intégrer les aspects liés aux allergies dans la stratégie de plantation d'arbres.	5.3.C.A : Consulter les professionnels de santé pour identifier les risques à intégrer dans le plan de prévention.	NON Pas pour le moment
7.1.B.P : Systématiser les actions de préservation ainsi que la mobilisation de la population.	7.1.B.A : Suivre la mise en œuvre effective d'actions de prévention et de sensibilisation de la population.	OUI 1.1.5.1

<b>Grand projet : Nature Partagée</b>	<b>Pilotage :</b> Direction Performance et Territoire durable	
<b>Préconisations de l'évaluateur AFNOR</b>	<b>Actions possibles par Le Bouscat (formation RSO 2017)</b>	<b>Action inscrite à l' A21 2017/2020</b>
3.6.A.P : Exploiter l'expertise développée par la ville en matière de conception et de gestion des espaces verts (biodiversité).	3.6.A.A : Mettre en place des RDV Nature en Ville..	OUI Action 1.1.5.1
3.6.C.P : Le potentiel de développement des jardins partagés et des incroyables comestibles a-t-il été exploité à son maximum ?	3.6.C.A : Evaluer les démarches de projet partagé. Etablir un plan de déploiement et de renforcement pluriannuel. Impliquer les citoyens.	OUI Action 1.1.6.1
5.3.F.P : Encourager la mise en place de compost collectif à titre expérimental.	5.3.F.A : Relayer l'action Compostage collectif de Bordeaux Métropole.	OUI Action 1.1.6.3
5.3.E.P : Développer le sujet de la science citoyenne par le biais de la maison de vie éco citoyenne et de la nouvelle fonction Nature en ville.	5.3.E.A : Identifier les experts en écologie et biodiversité susceptibles de porter ce type de démarche / lancer un appel à contribution auprès de la population	OUI Action 1.1.5

## 2<sup>ème</sup> Défi : Vie locale et solidaire

→ 26 actions RSO dont 10 intégrées à l'A21

<b>Grand projet : Culture participative</b>		<b>Pilotage : Direction Vie de la Cité</b>
<b>Préconisations de l'évaluateur AFNOR</b>	<b>Actions possibles par Le Bouscat (formation RSO 2017)</b>	<b>Action inscrite à l' A21 2017/2020</b>
4.5.F.P : Développer les démarches participatives et les dispositifs de gouvernance partagée avec les acteurs et citoyens, au sein de la médiathèque.	4.5.F.A : traduire en projet le concept des médiathèques participatives.	OUI Action 1.2.7-2
4.6.A.P : Donner une dimension « Agenda21 de la culture » et répondre à des appels à projets associés.	4.6.A.A : Inscrire dans la programmation culturelle un ou plusieurs spectacles portant des sujets en lien avec le DD. Exemple : spectacle des JDD (juniors du DD).	NON pas retenue pour la saison culturelle 2017/2018
4.6.C.P : Etre en veille pour identifier de nouveaux partenaires permettant de renouveler les programmations culturelles.	4.6.C.A : Programmer au moins un spectacle « atypique » : troupe composée de personnes en situation de handicap par exemple.	NON
9.3.A.P : Etudier / mesurer la précarité culturelle et sportive afin d'identifier des actions pertinentes à mener vers les populations les plus éloignées de ce type d'activités.	9.3.A.A : Consulter conjointement les organisations en charge d'accompagner les publics précaires et les associations culturelles et sportives du territoire afin d'établir un état des lieux partagé ainsi qu'un plan d'actions spécifique.	OUI Actions 1.2.7-1 // 1.2.7-3 // 1.2.7-4 . Et à renforcer après la création des centres sociaux (à partir de 2019)

<b>Grand projet : Tous au sport</b>		<b>Pilotage : Direction Education Jeunesse et Sports</b>
<b>Préconisations de l'évaluateur AFNOR</b>	<b>Actions possibles par Le Bouscat (formation RSO 2017)</b>	<b>Action inscrite à l' A21 2017/2020</b>
9.3.A.P : Etudier / mesurer la précarité culturelle et sportive afin d'identifier des actions pertinentes à mener vers les populations les plus éloignées de ce type d'activités.	9.3.A.A : Consulter conjointement les organisations en charge d'accompagner les publics précaires et les associations culturelles et sportives du territoire afin d'établir un état des lieux partagé ainsi qu'un plan d'actions spécifique.	OUI Action 1.2.8-1 Et GP Solidarité (1.1.3-3 : chèque sport)

Grand projet : Solidarités	Pilotage : Direction des Solidarités Territoriales	
Préconisations de l'évaluateur AFNOR	Actions possibles par Le Bouscat (formation RSO 2017)	Inscrit dans A21
1.2.I.P : Mettre en place un dispositif d'implication spécifique à destination des populations les plus fragilisées, éloignées du dialogue citoyen et public.	1.2.I.A : Expérimenter le forum solidarité	Non A voir si intérêt à étudier
1.4.A.P : Evaluer / analyser la prise en charge des seniors.	1.4.A.A : Réaliser une analyse en interne (forces/faiblesses/menaces/opportunités) ou un diagnostic externe (en interrogeant les acteurs et les bénéficiaires) à inclure dans le projet social.	NON Fait en partie avec le SAAD et les RA : évaluation externes réalisées en 2016 (obligation réglementaire)
1.4.B.P : Evaluation participative des partenariats sur l'action sociale.	1.4.B.A : Réaliser une analyse en interne (forces/faiblesses/menaces/opportunités) ou un diagnostic externe (en interrogeant les acteurs et les bénéficiaires) à inclure dans le projet social.	NON Fait : Projet social de territoire en mode projet partagé
4.4.E.P : Etudier la possibilité d'ouvrir le transport à la demande à d'autres personnes en situation de fragilité.	4.4.E.A : Réaliser une étude de faisabilité.	OUI Action 1.2.9-2 Et GP Culture participative (action 1.2.7_4 :transport culturel)
4.4.F.P : Sensibiliser en continu les citoyens et acteurs locaux à changer de regard sur le handicap (à travers un projet culturel ?).	4.4.F.A : Consulter les associations culturelles et les organisations œuvrant pour l'insertion des personnes en situation de handicap afin d'imaginer un événement récurrent permettant de sensibiliser les citoyens du Bouscat.	NON Renvoi au Projet social de territoire pour définir intérêt
4.4.G.P : Evaluer / diagnostiquer la problématique de l'accès aux droits élémentaires pour les citoyens les plus démunis.	4.4.G.A : Réaliser un diagnostic / en faire un indicateur pour la Ville (pourcentage de la population en dessous du seuil de pauvreté / n'ayant pas accès à des services essentiels) ?	NON Fait , diagnostic réalisé, intégré au PST
8.1.A.P : Renforcer le tutorat (management par inclusion)	8.1.A.A : Sensibiliser les employeurs au déploiement du tutorat et suivre le déploiement de ce type de solutions en faveur de l'inclusion sociale à travers des indicateurs pertinents. CF SDE (schéma dev eco)	Non Cf SDE
8.1.B.P : Décliner les objectifs 2030 de création d'emplois de la métropole à l'échelle du Bouscat.	8.1.B.A : Promouvoir la définition d'un objectif « politique » de création d'emploi au niveau du Bouscat. Suivre les indicateurs permettant de déterminer si l'objectif est atteint ou non. CF SDE (schéma dev eco)	VNON Cf SDE

8.3.A.P : Réaliser un suivi de l'évolution des habitants en situation de précarité / pauvreté.	8.3.A.A : Instaurer un dispositif d'enquête auprès des partenaires du territoire en charge de l'accompagnement des personnes en situation de précarité / pauvreté pour faire remonter cette information.	Oui 1.2.9-3 1.1.3-2 Le PST intègre un observatoire social
9.1.A.P : Investiguer les causes de l'augmentation significative du nombre de personnes accueillies par le CCAS	9.1.A.A : Systématiser la recherche des causes dans le cadre de la politique d'évaluation de la politique sociale. Cf projet social	NON Déjà réalisé : explications connues
4.1.C.P : Promouvoir l'insertion par l'activité économique.	4.1.C.A : Sensibiliser les élus à l'insertion par l'activité économique. CF SDE (schéma dev eco)	NON Cf SDE
4.3.A.P : Comment peuvent se traduire à l'échelle du Bouscat les engagements de la métropole en matière d'emploi ?	4.3.A.A : Développer une politique locale sur l'emploi en déclinaison des engagements de la Métropole. Fait Cf SDE (schéma dev eco)	NON CF SDE

<b>Sous-Thème : Schéma de Développement économique</b>	<b>Pilotage : Chargé de Développement Economique</b>	
<b>Préconisations de l'évaluateur AFNOR</b>	<b>Actions possibles par Le Bouscat (formation RSO 2017)</b>	<b>Action inscrite à l' A21 2017/2020</b>
4.1.B.P : Contribuer au développement économique responsable	4.1.B.A : Sélectionner des entrepreneurs engagés en RSO et prêts à s'installer sur le Bouscat.	NON Pas pour le moment
4.1.A.P : Identifier / développer l'enjeu du développement de l'économie sociale et solidaire (ESS).	4.1.A.A : Suivre et mettre en œuvre les actions en faveur de l'ESS.	OUI Inscrit dans SDE

<b>Grand projet : Ecocrèches</b>	<b>Pilotage : Direction Petite Enfance et Parentalité</b>	
<b>Préconisations de l'évaluateur AFNOR</b>	<b>Actions possibles par Le Bouscat (formation RSO 2017)</b>	<b>Action inscrite à l' A21 2017/2020</b>
1.4.C.P : Evaluer le succès du LAPE (Lieux d'Accueil Parents Enfants)	1.4.C.A : Réaliser une analyse en interne (forces/faiblesses/menaces/opportunités) ou un diagnostic externe (en interrogeant les acteurs et les bénéficiaires).	OUI action 1.2.10-3 Une évaluation est déjà faite (bilans CAF /agrément). Toutefois, il peut être intéressant de réaliser une enquête de satisfaction auprès des familles.
2.10.F.P : Vérifier que les politiques d'achats concernant les crèches intègre bien des critères de santé environnementale.	2.10.F.A : Systématiser l'approche santé environnementale dans toutes les actions des crèches (achat, bâtiment, ...).	OUI Actions 1.2.10-1 et 1.2.10-2

<b>Grand projet : Implic'anim</b>	<b>Pilotage :</b> Direction Vie de la Cité	
<b>Préconisations de l'évaluateur AFNOR</b>	<b>Actions possibles par Le Bouscat (formation RSO 2017)</b>	<b>Action inscrite à l' A21 2017/2020</b>
2.12.C.P : Analyser l'équité de traitement dans l'attribution des salles.	2.12.C.A : Formaliser et communiquer une procédure transparente d'attribution des salles municipales (critères, choix)	NON Les salles municipales sont d'abord attribuées aux évènements de la Ville, puis aux associations bouscataises. Les demandes sont traitées en fonction de l'ordre d'arrivée, des possibilités techniques, sous contrôle du Cabinet/ élu.
3.5.A.P : Exploiter l'existence du chemin de Saint-Jacques de Compostelle.	3.5.A.A : Identifier et mettre en œuvre des actions de valorisation avec l'association.	NON plusieurs actions ont déjà été menées. L'association des Amis de St Jacques, soutenue par la Ville, assure la promotion du chemin.
4.3.C.P : Lancer une réflexion sociologique ou anthropologique de la montée en puissance du bénévolat dans de nombreuses activités organisées par la Mairie.	4.3.C.A : Identifier les experts / universitaires qui pourraient être intéressés par cette étude.	OUI Cf GP R et R (action 2.6.25-1 : charte du volontariat) Et GP Implic'Asso (action 1.2.12-2 : engagement bénévole)

<b>Grand projet : Implic'asso</b>	<b>Pilotage :</b> Direction Vie de la Cité	
<b>Préconisations de l'évaluateur AFNOR</b>	<b>Actions possibles par Le Bouscat (formation RSO 2017)</b>	<b>Action inscrite à l' A21 2017/2020</b>
1.3.B.P : Recenser les associations pour stabiliser la sphère d'influence.	1.3.B.A : Réaliser une cartographie des associations, identifier leurs attentes. Dialoguer sur la RSO.	NON car déjà en partie réalisée lors de l'élaboration du schéma territorial de l'animation locale.
2.12.B.P : Renforcer la réflexion sur l'éco-socio-conditionnalité des aides.	2.12.B.A : Etudier la possibilité d'exiger un diagnostic/engagement DD/RSO dans le cadre de l'attribution des aides de la Ville.	NON car elle pénaliserait les associations sans salariés, subventionnées pour leur fonctionnement. Une action d'Implic'Asso a pour objectif d'engager les associations dans la prise en compte du DD et RSO.

<b>Grand projet : Mix'âge</b>	<b>Pilotage :</b> Direction des Solidarités Territoriales	
<b>Préconisations de l'évaluateur AFNOR</b>	<b>Actions possibles par Le Bouscat (formation RSO 2017)</b>	<b>Action inscrite à l' A21 2017/2020</b>
1.2.E.P : Renforcer la dimension « intergénérationnelle » dans le dialogue avec les parties prenantes	1.2.E.A : Prendre contact avec des parties prenantes représentants les générations cibles pour renforcer le dialogue et la collaboration.	OUI 1.2.13

### 3<sup>ème</sup> Défi : Coopérations et Citoyenneté

23 actions RSO dont 10 intégrées à l'A21

<b>Grand projet : Particip'A21</b>		<b>Pilotage :</b> Direction Performance et Territoire durable
<b>Préconisations de l'évaluateur AFNOR</b>	<b>Actions possibles par Le Bouscat (formation RSO 2017)</b>	<b>Action inscrite à l' A21 2017/2020</b>
1.2.F.P : Etablir une boîte à outils de la concertation à partager avec l'ensemble des acteurs menant des démarches participatives	1.2.F.A : Avec les parties prenantes concernées internes et externes, identifier les méthodes et outils pertinents, déjà expérimentés ou pas, et les compiler.	OUI audit déjà existant (2015) action 1.3.16-3
1.2.H.P : Mettre en place une instance pérenne de consultation avec les citoyens en intégrant / attirant les personnes qui ne s'expriment pas ou peu (1.2.A.P).	1.2.H.A : Identifier et expérimenter des dispositifs de consultation / concertation afin de déterminer celui (ou ceux) qui est le plus adapté au Bouscat. Expérimenter le tirage au sort (1.2.A.A ).	OUI Actions : 1.3.16-1 1.3.16-3
1.3.C.P : Etablir des relations avec les autres acteurs du territoire engagés en RSO pour mutualiser la sphère d'influence.	1.3.C.A : Faire l'inventaire et mettre en place un outil pour partager les bonnes pratiques et réfléchir sur la promotion de la RSO auprès des acteurs.	OUI actions : 1.3.16-1 et 1.3.16-2

<b>Grand projet : Génération A21</b>		<b>Pilotage :</b> Direction Education Jeunesse et Sports
<b>Préconisations de l'évaluateur AFNOR</b>	<b>Actions possibles par Le Bouscat (formation RSO 2017)</b>	<b>Action inscrite à l' A21 2017/2020</b>
1.3.A.P : Renforcer les relations entre agents communaux et enseignants de l'éducation nationale.	1.3.A.A : Créer un temps d'échange annuel dans chaque école favorisant cette relation.	OUI 1.3.14-7
1.4.E.P : Evaluer la mise en œuvre des TEM conjointement avec les partenaires éducatifs, les parents d'élèves et les élèves.	1.4.E.A : Etablir un bilan des TEM (temps éducatifs municipaux) et le communiquer (en interrogeant les partenaires éducatifs, les parents d'élèves, les élèves, les services intervenants)	NON Car réalisé dans le bilan PEDT
2.7.C.P : Contribuer aux documents uniques des écoles publiques.	2.7.C.A : Sensibiliser les écoles à la possibilité de bénéficier de l'appui d'agents municipaux dans le cadre de l'identification et de la prévention des risques.	NON cet appui existe déjà et est identifié par les écoles
2.7.E.P : « Une incursion inopinée d'un individu dans un établissement scolaire n'a pas donné lieu à un diagnostic de sécurité. »	2.7.E.A : S'assurer de la réalisation de diagnostics sécurité dans l'ensemble des établissements scolaires.	NON Existe déjà
2.10.G.P : S'inspirer des recommandations du Conseil Départemental de la Gironde en matière de cartable sain pour l'élaboration du marché de fournitures scolaires.	2.10.G.A : Porter un projet Cartable sain dans les écoles, par la sensibilisation et les marchés de fournitures scolaires.	NON Existe déjà

3.4.C.P : Relancer l'étude Carapatte avec les écoles.	3.4.C.A : Relancer l'étude pédibus avec les écoles, et développer un programme de sensibilisation sur les déplacements pour venir à école.	OUI Actions : 1.3.14-8 et 1.3.14-2
4.4.D.P : Evaluer ou expliquer le décalage entre les actions et les moyens perçu par les agents en milieu scolaire.	4.4.D.A : Réaliser une enquête Qualité auprès des agents en milieu scolaire.	NON
4.5.D.P : Renforcer la coordination avec l'éducation nationale sur le sujet de l'éducation au développement durable.	4.5.D.A : Mettre en place la commission A21 du forum de l'éducation.	OUI Action 1.3.14-7
4.7.C.P : Sensibiliser les parents dans le cadre d'un programme de long terme d'éducation au développement durable.	4.7.C.A : Faire de la santé, un thème de sensibilisation privilégié au sein des écoles.	NON
6.4.D.P : Inclure un suivi / évaluation du transport des élèves dans la coordination avec les écoles.	6.4.D.A : Instaurer un indicateur de suivi sur cet aspect : Part des élèves utilisant les transports publics, part des élèves n'ayant pas accès à des transports publics, etc.	OUI Action 1.3.14-2

<b>Grand projet : Ouverture</b>	<b>Pilotage : Direction de la Communication</b>	
<b>Préconisations de l'évaluateur AFNOR</b>	<b>Actions possibles par Le Bouscat (formation RSO 2017)</b>	<b>Action inscrite à l' A21 2017/2020</b>
1.2.B.P : Développer la participation « directe » des citoyens	1.2.B.A : Développer des outils de participation directe et actions pérennes pour inciter les citoyens à participer.	OUI
1.6.A.P : Communiquer sur les processus de prise de décision de la Ville (transparence et redevabilité).	1.6.A.A : Communiquer à travers des mini-reportages dans le journal de la Ville par exemple.	
2.13.C.P : Evaluer la communication ascendante et descendante.	2.13.C.A : Réaliser une analyse en interne (forces/faiblesses/menaces/opportunités) ou une évaluation externe de la communication interne et externe de la Ville (impliquant les destinataires de la communication).	
2.13.D.P : Jusqu'à quel point tout agent est considéré comme un contributeur potentiel en matière de communication ?	2.13.D.A : Renforcer la communication ascendante et interne par l'association des agents volontaires et/ou désignés.	
2.13.E.P : La pédagogie de la complexité sur les thématiques de DD/RSO est essentielle et ne doit pas se résumer à l'environnement.	2.13.E.A : Améliorer la communication interne et externe sur le DD et la RSO ; Insister sur la logique « système », la performance économique, environnementale et sociale.	
3.5.C.P : « Une recherche sur l'activité touristique dans ou au travers du Bouscat serait un premier pas sur la contribution d'un schéma touristique, pourquoi pas sur le volet culturel. »	3.5.C.A : Elaborer un schéma touristique propre au Bouscat en s'attachant en premier lieu à la valorisation du patrimoine culturel.	

5.4.C.P : Renforcer les exigences et le suivi pour limiter le gaspillage dans le cadre de la production de matériel de communication.	5.4.C.A : Identifier et mettre en œuvre les bonnes pratiques en matière d'éco-communication.	
10.4.B.P : Dans le cadre du suivi des performances en matière de réduction de papier, séparer le papier à vocation « communication » du papier à vocation « administrative » pour lequel les objectifs sont plus aisés à atteindre.	10.4.B.A : Etablir un suivi distinctif de ces 2 types d'usage de papier à la fois dès le processus achats (associer les qualités « écologiques » de papier les plus pertinentes en fonction de l'usage qui en est fait).	

<b>Grand projet : Ecocitoyenneté</b>	<b>Pilotage : Direction Performance et Territoire durable</b>	
<b>Préconisations de l'évaluateur AFNOR</b>	<b>Actions possibles par Le Bouscat (formation RSO 2017)</b>	<b>Action inscrite à l' A21 2017/2020</b>
4.5.A.P : Les expérimentations à la MVE (maison de vie éco-citoyenne) doivent permettre d'enrichir l'EDD (éducation au développement durable).	4.5.A.A : Elaborer un programme de formation partenarial sur l'EDD pour les acteurs du territoire.	OUI Action 1.3.15-2 et Action 1.3.15-3
4.5.B.P : S'inspirer des 17 objectifs du développement durable 2016 – 2030 pour recadrer les enjeux objets de la sensibilisation et des actions d'éducation.	4.5.B.A : Elaborer des supports de sensibilisation sur ces 17 objectifs de développement durable (exemple : exposition itinérante).	OUI Action 1.3.15-1 et Action 1.3.15-2
4.7.A.P : Systématiser la sensibilisation (pédagogie par répétition) aux bonnes pratiques d'alimentation.	4.7.A.A : Faire de la santé, un thème d'animation de la maison de vie éco-citoyenne ou plus largement de la Ville (développer des supports de sensibilisation : affichages éco-gestes, photo-reportage, ...).	OUI Action 1.3.15-1 et Action 1.3.15-2

## 4<sup>ème</sup> Défi : Engagement

18 actions RSO dont 6 intégrées à l'A21

<b>Grand projet : Transition Ressources et Climat</b>		<b>Pilotage : Direction Aménagement et grands travaux, Patrimoine et cadre de vie</b>
<b>Préconisations de l'évaluateur AFNOR</b>	<b>Actions possibles par Le Bouscat (formation RSO 2017)</b>	<b>Action inscrite à l' A21 2017/2020</b>
2.10.A.P : Améliorer les marchés de travaux en minimisant l'énergie grise des matériaux utilisés, conformément aux recommandations du Bilan Carbone®.	2.10.A.A : Intégrer ces aspects dans les appels d'offres publics concernés.	NON
2.10.E.P : Evaluer les diminutions du Bilan Carbone liées aux actions menées (exemple : mise en place des repas végétarien).	2.10.E.A : Exploiter (/affiner) le Bilan Carbone afin d'évaluer les diminutions d'émissions de gaz à effet de serre liées aux actions menées.	NON
3.7.B.P : Coordonner / synchroniser la formation des agents de maintenance avec la livraison des nouveaux bâtiments.	3.7.B.A : Formaliser un plan de formation à l'utilisation des nouveaux bâtiments et des anciens pour les agents et utilisateurs	NON
5.1.D.P : Renforcer le pilotage du Bilan Carbone.	5.1.D.A : Organiser une revue annuelle des résultats du Bilan Carbone (est-ce que les objectifs ont été atteint) et intégrer les résultats au PAS (plan d'action stratégique) et RA/RDD (rapport activités et de DD).	NON
5.1.E.P : Communiquer sur les énergies renouvelables produites sur le territoire.	5.1.E.A : Réaliser un inventaire et communiquer sur les dispositifs de production installés sur la commune et suivre l'évolution de la production.	NON
5.2.A.P : Fixer une échéance pour atteindre les 100% d'économiseurs d'eau	5.2.A.A : Evaluer le temps nécessaire / le délai souhaitable et formaliser cette échéance comme objectif du plan s'actions RSO.	NON
5.2.B.P : Dans le cadre de l'Acte 2 de l'Agenda 21, relancer la réflexion sur un schéma directeur de l'eau.	5.2.B.A : Consulter les acteurs concernés par cette question (agence de l'eau,...)	NON
6.1.B.P : Développer une communication sur l'évolution des consommations d'énergie de la collectivité (transparence et redevabilité)	6.1.B.A : Formaliser et communiquer les indicateurs adéquats : économie d'énergie rapportée aux m3 chauffés, économie électrique rapportée au nombre d'agents...	OUI action : 2.4.2-2
6.1.C.P : Il manque des références en 2012 pour pouvoir mesurer la performance de l'action du Bilan carbone.	6.1.C.A : Compléter le bilan carbone dans ses indicateurs.	NON

6.2.A.P : Différencier les consommations d'énergies renouvelables des autres énergies.	6.2.A.A : Consulter les fournisseurs d'énergie afin d'obtenir un suivi différencié de ces consommations.	NON
6.2.B.P : Développer une politique formalisée de développement des énergies renouvelables sur le territoire.	6.2.B.A : Formaliser ces objectifs dans une politique énergétique globale : sensibiliser les citoyens et faire l'inventaire des opportunités de production en énergies renouvelables sur le territoire.	NON
6.3.A.P : Mettre en place et suivre des indicateurs relatifs aux émissions de gaz à effet serre dans le cadre des projets d'aménagement et du développement des infrastructures.	6.3.A.A : Intégrer systématiquement ces aspects dans la conception des projets et les appels d'offre et mettre en œuvre les dispositifs de suivi permettant de piloter l'atteinte des objectifs de réduction fixés.	NON
6.5.B.P : Elaborer et mettre en œuvre une stratégie d'adaptation aux changements climatiques (et ses modalités d'évaluation) dans le cadre de l'Acte 2 de l'Agenda 21).	6.5.B.A : Consulter les experts et acteurs du territoire pour identifier les risques liés aux changements climatiques et identifier avec eux des actions afin de s'adapter à ces évolutions inéluctables.	NON

<b>Grand projet : Alimentation Responsable</b>	<b>Pilotage :</b> Direction Education Jeunesse et Sports	
<b>Préconisations de l'évaluateur AFNOR</b>	<b>Actions possibles par Le Bouscat (formation RSO 2017)</b>	<b>Action inscrite à l' A21 2017/2020</b>
2.10.D.P : Renforcer les clauses sociales et environnementales dans le marché public de restauration et évaluer leur effectivité.	2.10.D.A : Identifier les principales exigences et recommandations RSO à intégrer dans les marchés publics de restauration.	OUI Action 2.1.22 - 1
5.4.D.P : Contribuer à la lutte contre le gaspillage en déclinant le plan national de lutte contre le gaspillage alimentaire.	5.4.D.A : Engager la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective.	OUI Action 2.1.22 - 2

<b>Grand projet : Ecoresponsabilité des services</b>	<b>Pilotage :</b> Direction Performance et Territoire durable	
<b>Préconisations de l'évaluateur AFNOR</b>	<b>Actions possibles par Le Bouscat (formation RSO 2017)</b>	<b>Action inscrite à l' A21 2017/2020</b>
2.10.B.P : Les messages d'économie ne sont pas systématiquement perçus.	2.10.B.A : Evaluer l'efficacité de la sensibilisation aux comportements écoresponsables.	OUI Actions : 2.4.20.1 2.4.20.2
2.10.C.P : Tester le covoiturage mutualisé avec d'autres organisation.	2.10.C.A : Réfléchir à la mise en place d'un plan de déplacement d'administration PDA ou interentreprises (PDIE).	2.4.20.4
5.1.A.P : Suivre les tendances de consommation suite au Bilan carbone Patrimoine et services et à la sensibilisation du PER (plan d'éco-responsabilité interne).	5.1.A.A : Réaliser une enquête auprès d'un échantillon d'agents afin de mesurer l'impact des actions sur les consommations d'énergie.	OUI Action : 2.4.20.2

## 5<sup>ème</sup> Défi : Qualité

22 actions RSO dont 9 intégrées à l'A21

Grand projet : Activités intégrées	Pilote : Direction Performance et Territoire durable	
Préconisations de l'évaluateur AFNOR	Actions possibles par Le Bouscat (formation RSO 2017)	Action inscrite à l' A21 2017/2020
1.1.A.P : Réfléchir à des indicateurs intégrés pour consolider les indicateurs à chaque niveau de management	1.1.A.A : Développer des grilles internes d'évaluation de la performance sur chaque critère (avec une échelle d'évaluation de 1 à 10 ou un pourcentage de progression par rapport un objectif fixé) afin de pouvoir consolider les indicateurs et décomplexifier les tableaux de bord.	OUI Action 2.5.23 -1
1.2.C.P : Réaliser une cartographie des parties prenantes de la collectivité afin de les hiérarchiser par ordre d'importance et de stabiliser la sphère d'influence.	1.2.C.A : Finaliser et exploiter celle qui a été initiée lors de la formation ISO 26000.	OUI Cf GP R et RAction 2.5.23-3
1.3.D.P : Le pilote des actions identifié dans certaines conventions ou fiches action n'est pas systématiquement nommé.	1.3.D.A : S'assurer dans chaque convention/fiches action que les pilotes soient bien nommés : systématiser l'utilisation du RACI (responsable/acteur/consulté/informé) dans les services.	NON renvoi au PAS
1.4.D.P : Analyser les 7 questions centrales de l'ISO 26000 / aborder les 7 questions centrales de l'ISO 26000 dans la logique de coresponsabilité	1.4.D.A : Réaliser un diagnostic RSO partagé entre acteurs sur le territoire pour partager les responsabilités et collaborer sur les actions	NON pas pertinent à ce stade
1.8.B.P : Mettre en place un retour d'informations sur la mise en œuvre de la démarche RSO.	1.8.B.A : Formaliser la « mise en récit » à la fois de la construction de la démarche RSO mais aussi des expérimentations réalisées et des expériences acquises.	OUI Action 2.5.23-2
1.8.C.P : Questionner systématiquement les orientations du plan stratégique avec les 7 principes de la RSO	1.8.C.A : Penser un écosystème permettant une approche stratégique transversale intégratrice des objectifs (PAS - plan d'action stratégique), RSO, autres..)	NON renvoi au PAS
2.1.B.P : La « valorisation » des 7 questions centrales et des 7 principes dans les lettres de cadrage ou de mission est une piste de réflexion.	2.1.B.A : Intégrer des objectifs de contributions aux orientations stratégiques RSO de la Ville dans les lettres de mission de service.	NON pas pertinent à ce stade

2.1.C.P : Privilégier les indicateurs d'avancement en matière de résultat.	2.1.C.A : Décliner les orientations stratégiques RSO en indicateurs stratégiques.	OUI Action 2.5.23-1
2.11.B.P : Mettre en place un contrôle de gestion afin d'évaluer les gains économiques liés à la politique DD / RSO.	2.11.B.A : Evaluer et assurer le suivi des investissements (dépenses) et retours sur investissement (gains) liés aux actions RSO mises en œuvre.	NON renvoi au PAS
2.13.B.P : Communiquer la performance sociétale via un tableau de bord interne.	2.13.B.A : Elaborer et tester un tableau de bord d'indicateurs de performance RSO simple et accessible à communiquer dans le RA/RDD (rapport activités et de DD).	OUI Action 2.5.23-2
2.13.F.P : Renforcer l'utilisation du rapport d'activité annuel comme outil de communication interne.	2.13.F.A : Organiser des réunions internes de présentation du rapport d'activité.	NON pas pertinent
8.2.B.P : Veiller à la cohérence des chiffres communiqués dans le rapport d'activités.	8.2.B.A : Identifier les incohérences et mener les actions correctives adéquats ; refonder le rapport d'activités pour dégager des tendances.	OUI Action 2.5.23-1
9.5.B.P : Prévoir la nouvelle organisation de manière à favoriser le pilotage transversal des projets.	9.5.B.A : Même s'il est prévu un rapport d'activité par service, éviter les dispositifs d'évaluation par service et favoriser les dispositifs d'évaluation par enjeux stratégiques transversaux.	OUI Action 2.5.23-1

<b>Grand projet : Agents, Etre et agir</b>	<b>Pilotage : Direction Relations Usagers et Administration Générale</b>	
<b>Préconisations de l'évaluateur AFNOR</b>	<b>Actions possibles par Le Bouscat (formation RSO 2017)</b>	<b>Action inscrite à l' A21 2017/2020</b>
1.8.A.P : Evaluer la charte des valeurs en lien avec les parties prenantes.	1.8.A.A : Questionner les parties prenantes internes à la fois sur le contenu de la charte et sur le respect de ces valeurs.	NON Mais Action qui peut être retenue dans la QVT (groupe de travail management intermédiaire)
2.2.B.P : Intégrer les objectifs RSO dans un plan de formation / sensibilisation / communication / retour d'information.	2.2.B.A : Identifier les besoins en compétences et les besoins en formation dans le cadre des contributions à la RSO identifiées. Voir former tous les agents et identifier des référents.	OUI Action 2.5.24 -5 (formation)
2.3.A.P : Intégrer la prise en compte de la RSO par les agents dans le cadre des échanges directions – agents.	2.3.A.A : Intégrer un point RSO dans les entretiens annuels. Et prévoir des supports de présentation internes de la RSO pour les managers.	NON Pas de révision du référentiel prévue

2.4.A.P : Expliciter la mesure de médiation entre un agent et son supérieur hiérarchique en cas de conflit.	2.4.A.A : Etablir une procédure de gestion de conflit et de médiation (CF. Qualité de Vie au Travail)	NON Car non évoqué dans la QVT
2.6.B.P : Réduire les délais de réponse et retranscrire l'ensemble des propos dans les comptes-rendus des instances de dialogue social.	2.6.B.A : S'engager dans une procédure formalisée de restitution des réunions des instances de dialogue social.	NON Compte rendu transmis aux responsables de services Rappel des règles dans le guide des Bonnes pratiques managériales à envisager (communication et information des agents)
2.7.F.P : Dans le cadre de l'acte 2 de l'Agenda 21, développer un plan santé environnement interne.	2.7.F.A : Vérifier la réalisation d'un diagnostic santé environnement intégré au document unique.	NON Renforcement de la politique hygiène et sécurité sur le volet prévention+ déploiement nettoyage écologique Pas de plan santé prévu dans l'immédiat
8.4.B.P : Elaborer un tableau de bord du bien-être intégrant le suivi des évolutions des inégalités en lien avec la métropole.	8.4.B.A : Elargir la démarche Qualité de Vie au Travail à la question du bien-être ; innover dans l'approche et travailler en partenariat avec Bordeaux Métropole.	NON Réaliser l'ensemble des actions QVT sur 3 ans avant d'envisager un élargissement
9.4.A.P : Systématiser un suivi annuel des risques professionnels identifiés dans le document unique.	9.4.A.A : Instaurer une réunion annuelle de revue des performances en matière de santé et sécurité au travail et un bilan du plan d'actions de prévention des risques en impliquant un représentant de chaque service au moins.	NON Présentation de la mise à jour du DU en CHSCT, voir le rôle des managers dans l'information et la communication auprès des agents
2.5.B.P : Le taux de handicap est inférieur à 4 % et devrait être à 6%	2.5.B.A : Développer l'emploi des personnes en situation de handicap.	OUI 2.5.24-4 (GPEC)
9.6.A.P : Engagement en faveur du bien-être : « le retour d'expérience dans des contextes socio-culturels différents est une source d'enrichissement. »	9.6.A.A : Tester la méthode Spirale du Conseil De l'Europe de mobilisation et d'action en faveur du bien-être des populations en interne et/ou en externe.	NON Réaliser actions QVT sur 3 ans avant d'envisager un élargissement

## 5<sup>ème</sup> Défi : Qualité

17 actions RSO dont 5 intégrées à l'A21

Grand projet : Labels et prospective	Pilotage : Direction Relations Usagers et Administration Générale	
Préconisations de l'évaluateur AFNOR	Actions possibles par Le Bouscat (formation RSO 2017)	Action inscrite à l' A21 2017/2020
1.2.D.P : Evaluer le délai de réponse à une question à la collectivité.	1.2.D.A : Evaluer le délai de réponse à une question (tous types) à la collectivité : Qualiville/ GDU/ suivi courrier	OUI Action 2.6.25-2 qualiville et GDU Extension prévue aux services d'accueil
1.2.G.P : Réaliser un suivi statistique des doléances à l'accueil ainsi que de l'expression des points de satisfaction.	1.2.G.A : Etablir un schéma de représentation des doléances pour les partager en interne, à partir des outils existants (Qualiville, GDU, ..)	OUI action 2.6.26-2 mesure de satisfaction qualiville, extension portail citoyen ?
2.5.A.P : Evaluer l'acculturation des équipes au numérique et former les agents pour lesquels des besoins en compétence sur le sujet sont identifiés.	2.5.A.A : Intégrer cette évaluation dans l'entretien annuel individuel et organiser les formations adéquates.	NON pas de modification du Référentiel d'évaluation prévue
2.5.D.P : « Une implication plus poussée des agents dans la prise de décision et de responsabilités est à tester ».	2.5.D.A : Expérimenter des rituels de management pendant lesquels les agents pourraient contribuer à l'amélioration continue des performances (partage d'indicateurs, d'objectifs / challenge et identification et suivi de la mise en œuvre d'actions).	OUI Action 2.4.24-5 (plan de formation)
2.8.E.P : Traitement de la problématique de la laïcité au sein des agents	2.8.E.A : Sensibiliser pour détecter les pratiques délictueuses et élaborer une charte de comportement	OUI Action 2.5.24-5 (plan de formation)
2.14.C.P : Quelles évolutions pour l'opendata en sachant que le territoire de la Métropole est moteur sur ce sujet?	2.14.C.A : Identifier des données à publier (et à mettre à jour régulièrement) en fonction des attentes des parties prenantes ciblées par la collectivité.	NON cf Grand Projet OUVERTURE
2.4.B.P : Sensibiliser les managers et les équipes à la communication non violente.	2.4.B.A : Organisation d'une formation sur la communication non violente à destination de l'encadrement intermédiaire.	OUI Action 2.4.24-5 (plan de formation)
2.5.C.P : Renforcer la prise en compte de la diversité et la lutte contre la discrimination dans le processus de recrutement	2.5.C.A : Expérimenter des solutions telles que le CV anonyme ou le recrutement par mise en situation.	NON Gestion RH BM
2.8.A.P : Revoir le référentiel d'entretien annuel pour une lecture et une appropriation plus aisée.	2.8.A.A : Simplifier le référentiel d'entretien et le tester avec un groupe représentatif de collaborateurs.	NON Pas de modification prévue

2.8.D.P : Apporter les réponses adéquates aux questions sur le télétravail, les avantages sociaux comme la restauration collective ou les tickets restaurant, l'équilibre vie professionnelle / vie privée.	2.8.D.A : Définir une action en faveur des nouveaux modes de travail : télétravail, espace de travail pour les agents. En complément de la Qualité de Vie au Travail et en lien avec le Bilan carbone	NON A voir Cf. PDA Réaliser l'ensemble des actions QVT avant d'envisager l'élargissement
8.4.B.P : Elaborer un tableau de bord du bien-être intégrant le suivi des évolutions des inégalités en lien avec la métropole.	8.4.B.A : Elargir la démarche Qualité de Vie au Travail à la question du bien-être ; innover dans l'approche et travailler en partenariat avec Bordeaux Métropole.	NON idem

<b>Grand projet : Recherche et Ressources</b>	<b>Pilotage : Direction d'Appui et de Coordination de l'Action Publique</b>	
<b>Préconisations de l'évaluateur AFNOR</b>	<b>Actions possibles par Le Bouscat (formation RSO 2017)</b>	<b>Action inscrite à l' A21 2017/2020</b>
1.7.A.P : Systématiser la loyauté des pratiques en réponse à la responsabilité de vigilance (respect des droits de l'Homme, respect du principe de légalité,...)	1.7.A.A : Intégrer systématiquement des clauses RSO, sociales et environnementales dans la commande publique.	OUI action 2.6.25-5
2.9.A.P : Instaurer des échanges interservices	2.9.A.A : Définir, mesurer la transversalité des projets /politiques publiques (EX. intégrer des représentants de différentes directions dans les groupes de travail (délégations explicites et allocation de temps dédiés)).	NON Pas sous cette forme
2.11.C.P : Généraliser l'analyse en coût total des investissements (gestion pluriannuelle des immobilisations et du fonctionnement sur la totalité du cycle de vie des biens acquis).	2.11.C.A : Systématiser l'intégration d'une évaluation des coûts de possession et d'utilisation (en plus des coûts d'acquisition) dans les choix d'investissements.	NON Pas aussi systématisé
5.4.B.P : Intégrer l'aspect « production de déchets » dans le cadre du renouvellement du matériel informatique.	5.4.B.A : Choisir des imprimantes sans cartouche et des ordinateurs EPEAT Gold.	NON Dépend de la politique d'achat de BM
7.3.A.P : Intégrer des objectifs et des indicateurs liés à la « non production » de déchets. Encourager les fournisseurs à l'éco-conception.	7.3.A.A : Identifier un indicateur pertinent de réduction des déchets à la source (suppression des suremballages dans le cadre d'un marché public par exemple). Suivre la part des produits éco-conçus dans les achats de la Ville.	NON Pas sous cette forme
10.5.A.P : Identifier et suivre des indicateurs pertinents en matière de recours aux écolabels et certifications environnementales.	10.5.A.A : Suivre le pourcentage de produits éco labellisés dans les achats. Suivre le pourcentage de fournisseurs présentant une certification environnementale (ISO14001 ou autre).	OUI Action 2.6.25-5